

# COMMUNIQUÉ

## Le nouveau président de l'Institut canadien des actuaires prend les commandes

**St-Jean, Terre-Neuve, le 29 juin 2005** – Charles McLeod, FICA, FSA, a été élu président pour l'année 2005-2006 lors de l'Assemblée annuelle de l'Institut canadien des actuaires.

M. McLeod s'est qualifié en tant qu'actuaire en 1969. Il a œuvré pendant presque toute sa carrière dans les domaines de l'assurance-vie et de la réassurance, à l'emploi de sociétés ou à titre d'expert-conseil. Depuis l'obtention de sa qualification à titre d'actuaire, il a surtout exercé au Canada. Toutefois, il a également vécu et travaillé en Afrique du Sud, en Australie et au Royaume-Uni.

M. McLeod a été un bénévole actif au sein de l'ICA; il a récemment occupé le poste de président désigné et de président du Groupe de travail sur la gouvernance d'entreprise.

Normand Gendron, B.Sc., FICA, FSA, a été élu à titre de président désigné, alors que Brian A.P. FitzGerald, M.A., FICA, FIA, est maintenant le président sortant et David Congram, FICA, FIA, ASA occupe le poste de secrétaire-trésorier.

Les autres membres du Conseil d'administration pour la prochaine année sont Shiraz Bharmal, FICA, FIA, ASA; Richard Bisson, B.Sc.Act., FICA, FSA; Douglas W. Brooks, B.Math., FICA, FSA; James K. Christie, M.B.A., M.Sc., FICA, FSA; Paul F. Della Penna, LL.B., FICA, FSA; Marthe Lacroix, B.Sc.Act., FICA, FCAS; James H. Murta, B.A., FICA, FSA; Joe Nunes, B.Math., FICA, FSA; Hélène Pouliot, B.Sc.Act., FICA, FSA; Lesley B. Thomson, M.Sc., FICA, FSA; Monique Tremblay, M.B.A., FICA, FSA; Nancy Yake, M.A., FICA, FSA; Mark W. Campbell, M.Sc., FICA, FSA (*ex officio*); John Dark, B.Math., FICA, FSA (*ex officio*) et Daniel Pellerin, B.Sc.Act., FICA, FSA (*ex officio*).

– 30 –

L'Institut canadien des actuaires est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Dirigé par ses membres, l'Institut est voué au service de la population par la prestation de services et conseils actuariels de la plus haute qualité. En fait, l'Institut fait primer le devoir de la profession envers le public sur les besoins de la profession et de ses membres.

En vertu de la loi, un actuaire est désigné comme étant un Fellow de l'Institut canadien des actuaires. Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées en mathématique financière, en statistique et en théorie des risques afin de solutionner les problèmes que les sociétés d'assurance-vie et d'assurances incendies, accidents et risques divers (IARD), les régimes de retraite, les organismes de réglementation, les programmes sociaux et les individus doivent surmonter.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Josée Racette, adjointe aux communications

<josee.racette@actuaires.ca>

613.236.8196.107

Document 205047